



Les anciens bâtiments communaux de la Périatière sont atypiques. Ils ne font pas "couleur locale". Composés initialement de surfaces fonctionnelles destinées à l'industrie du bois ils furent dédiés, au fil des ans, à la construction électrique, puis au stockage de matières premières et de matériels commerciaux divers. Ils prirent un nouvel essor en 2011 lors de leur rachat par la commune de Cras. Cette acquisition permet enfin au village de disposer d'un atelier communal rassemblant en un même lieu les véhicules de la commune, accessoires et outils. Par la suite, la mairie mit à la disposition de l'association Aplomb un espace destiné à la formation aux métiers de la construction traditionnelle.

En cours de transformation et de réhabilitation depuis 2012, flanqué de nouveaux bâtiments comme le four à pain et un entrepôt de stockage, cet ensemble est devenu petit à petit une "vitrine" que le visiteur peut découvrir à l'entrée sud du village.

Parcourons ensemble les différentes sociétés et collectivités qui ont occupé ces lieux.

**La scierie Chatenay 1941-1973** fut créée par Sylvain Joseph Auguste Chatenay (appelé Auguste Chatenay), né



en 1905 à Serre-Nerpol, et marié en 1932 avec Angéline Blache, de Chasselay. Les nouveaux époux s'installent alors à Cras, au village, dans un logement de M. Falque, grand-père de Bernard Gaillard. Auguste Chatenay exerce alors la profession de courtier en bois. En 1941, il achète à M. Perrot-Berton de Morette une parcelle de terrain (2200m<sup>2</sup>) supportant un petit hangar d'environ 65 m<sup>2</sup>, à côté de l'actuel cimetière, où il va commencer son entreprise de scierie. Dans un premier temps il fait construire son habitation et un bâtiment où il va développer une activité de fabrication d'échalas servant à la confection de barrières et de piquets de différentes hauteurs et grosseurs, plutôt destinés aux agriculteurs locaux et à une clientèle de vigneron du sud de la France. Ces marchandises sont acheminées par wagons à partir de la gare de Poliéas. La société fait l'acquisition d'un véhicule de transport de type GMC pour transporter les grumes et acheminer les produits finis en gare de Poliéas.

Auguste Chatenay étend ensuite son activité aux "douelles" (bois pour la fabrication des tonneaux) et fournit notamment la tonnellerie BOUYOUD située à St Sauveur, tout en conservant une activité de fourniture de bois de chauffage aux particuliers locaux. Il utilise principalement du bois de châtaignier, coupé localement, principalement à Montferrier et dans les communes des alentours.

Plusieurs sortes de scies (à ruban et circulaires) sont nécessaires pour débiter les grumes. Ces travaux nécessitent une main d'œuvre importante (sciage, appointage, écorçage du bois avec une « plane »). Dans les années cinquante une vingtaine d'ouvriers travaillent dans l'entreprise, la plupart habitant Cras, Morette ou Chantesse.

Dans les années soixante, Auguste Chatenay acquiert auprès des héritiers de M. Drevet, de l'Albenc, une seconde parcelle de 2950 m<sup>2</sup>, adjacente à sa propriété.

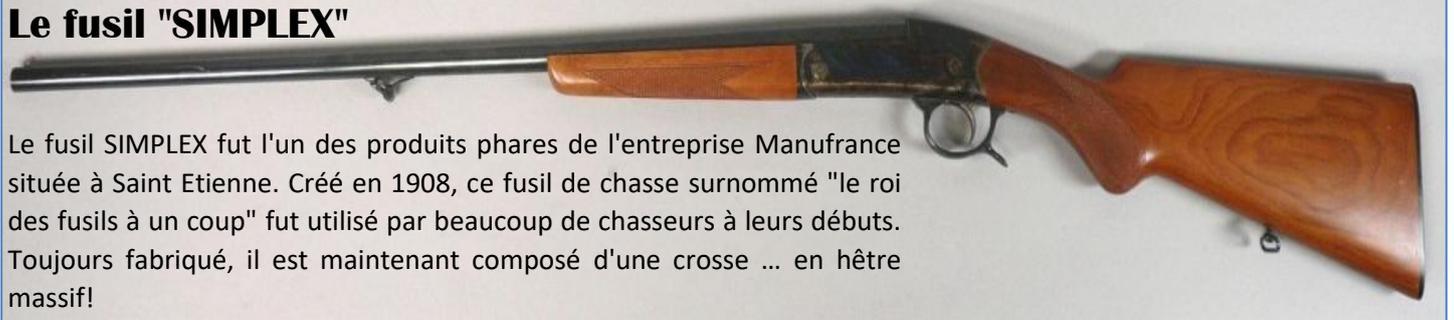


Les années passant, Auguste Chatenay s'intéresse plus particulièrement au bois de noyer et se spécialise dans cette filière. Il achète les billes de noyers aux agriculteurs et procède au cubage. Ces billes sont estampillées par lui-même de ses initiales avec un poinçon, et un chauffeur de sa scierie, aidé d'un ouvrier, se charge du ramassage. Une petite scie est installée pour débiter les troncs en planches, qui sont ensuite étuvées et séchées.

Les plus beaux plateaux, sans défaut et avec de la couleur, sont principalement destinés à l'ébénisterie. Les clients les plus importants sont installés dans la région de Nyons et en Savoie.

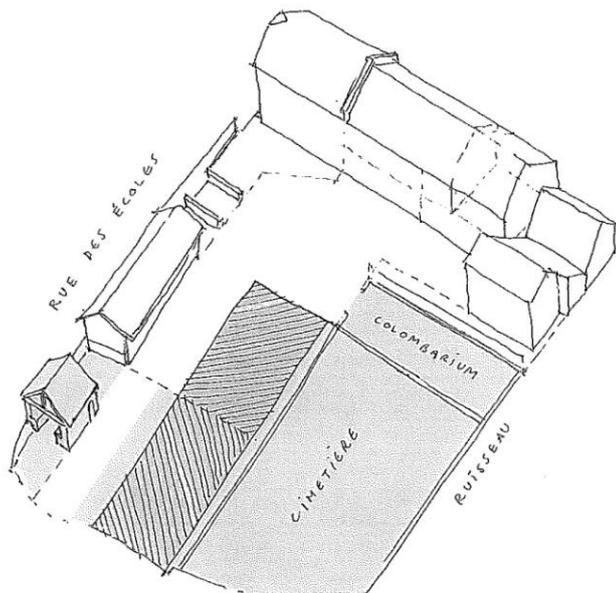
Avec les "chutes" de noyer, Robert, le frère d'Auguste, trace les formes de crosses à fusil à partir d'un gabarit. Les ouvriers découpent ensuite les pièces à l'aide d'une petite scie à ruban. Ces dernières sont livrées à la société Manufrance située à St Etienne, dans la Loire. D'autres ouvriers créent, à l'aide d'un tour à bois, des pieds de chaises et de tables ou des lames pour la construction de bateaux de plaisance à Marseille. Dans le bois, tout est bon ... et valorisé !

## Le fusil "SIMPLEX"



Le fusil SIMPLEX fut l'un des produits phares de l'entreprise Manufrance située à Saint Etienne. Créé en 1908, ce fusil de chasse surnommé "le roi des fusils à un coup" fut utilisé par beaucoup de chasseurs à leurs débuts. Toujours fabriqué, il est maintenant composé d'une crosse ... en hêtre massif!

Les billes de bois sont entreposées tout autour de la scierie et le long de la Pérola. En 1957, année des inondations, elles sont emportées par le ruisseau jusqu'au marais....



Le tènement "David" (croquis Yannick Bres)

Les années passent... Les machines et le matériel (camion-grue) se modernisent, mais l'activité reste importante et nécessite dans les années 1970 la construction d'un nouveau bâtiment ouvert (actuel local technique communal) pour entreposer les bois.

Auguste Chatenay ayant fait valoir ses droits à une retraite bien méritée, la scierie cesse ses activités en 1972-1973. Les bâtiments sont progressivement loués à des sociétés et à des artisans locaux. Les premiers locataires sont les employés de la société CODIMAT, gérée par M. Philip. Ils s'installent en 1974.

De 1975 à 1982, Auguste Chatenay loue à Raymond Ganio (menuisier – ébéniste) le petit local adjacent à l'actuel bâtiment occupé par APLOMB (côté Nord), et plus tard une autre surface au fond du bâtiment.

**René Michel**, neveu d'Auguste Chatenay, témoigne : *"Je me souviens bien de mon oncle Auguste Chatenay et de son épouse. Dans les années cinquante, ils habitaient dans le bâtiment actuellement occupé par l'association Aplomb, au premier étage. Son bureau qui débordait de dossiers était également situé à l'étage, tout au fond du bâtiment, côté cimetière. Il y avait déjà le téléphone et une machine à calculer mécanique. Mon oncle dirigeait seul son entreprise, il n'avait pas de secrétaire. Il gérait les achats, recevait les clients et vendait les planches et autres éléments. Le rez-de-chaussée était destiné à l'entreprise.*

*J'ai vu mon oncle Robert (le frère d'Auguste) tracer les crosses de fusils à partir d'un gabarit. Il n'y avait pas d'autre bâtiment, et le reste du terrain (actuellement occupé par l'atelier communal, le four à pain et le local de stockage d'Aplomb), constituait le chantier de l'entreprise. Beaucoup de tâches de fabrication étaient réalisées à l'extérieur : débit des châtaigniers avec des scies électriques installées au dehors, écorçage, réalisation d'échalas, de douelles.*



Marcel Echevet secondait Auguste Chatenay. Il a assuré durant de longues années l'affutage des lames, avant qu'une affuteuse prenne le relais."

Le commerce du bois de noyer prend de l'ampleur à la fin des années soixante : une scie spécialement destinée au débit de plateaux en noyer, ainsi qu'une étuve sont installées au fond du bâtiment. Un panneau publicitaire, apposé sur l'abri bus situé sur l'ancienne route nationale annonce l'entreprise : "Scierie CHATENAY noyers – frênes – peupliers et divers".

"L'atelier communal a aussi servi de séchoir. "Il y avait des billes de noyers partout. Le site n'était pas assez grand, alors mon oncle a entreposé des billes de part et d'autre de la route qui descend : là où est l'emplacement destiné aux poubelles et plus bas à gauche après le pont de la Pérola. Des billes ont aussi été stockées de l'autre côté du ruisseau des Feugères (à l'emplacement actuel de la maison de la famille Bossan). Mon oncle m'emmenait le jeudi avec sa "deu-deuche" pour acheter les noyers sur pied. Il avait un marteau de marquage gravé à ses initiales "AC". Je me suis amusé à marquer des noyers alors que la vente n'était pas encore terminée... et il m'a grondé! La scierie a souvent été inondée par le ruisseau des Feugères. L'eau rentrait dans toute la partie basse du bâtiment. Il y avait souvent des dégâts." Auguste Chatenay n'eut pas de successeur à Cras. Son fils Gérard a lancé la même activité à Marcilloles; le fils de Gérard dirige actuellement l'entreprise.

## L'inondation de juin 1957

C'est probablement la plus ancienne inondation dont se souviennent les anciens de Cras. Les deux ruisseaux principaux débordent. En amont du village, les berges de la Pérola s'effondrent. Au Moulin, la route départementale est coupée à la hauteur de la maison de Marie-Noëlle Geoffray. Le chemin de la Pérola s'est ouvert devant les maisons de la famille Sibut. Un peu plus haut, la Pérola reprend son ancien cours en direction de la Judée. A la scierie, les billes de bois, stockées de part et d'autre de la route, sont emportées jusqu'au marais.

**Jean Sibut** a travaillé chez Chatenay de 1952 à 1957. Cralin "pur sucre", même s'il est né à Vatilieu, il a bien connu



son patron Auguste Chatenay. Né en 1930, il travaille dès l'âge de 13 ans à la ferme de son grand père Ernest Guillet qui loge dans le quartier du Moulin. Après avoir fait son service militaire en Allemagne, il est embauché à la scierie Chatenay où il occupe plusieurs postes à la scie circulaire et à la scie à ruban. "Les billes de bois sont livrées directement sur place. Elles sont débitées en planches de différentes longueurs et épaisseurs selon l'usage qui sera donné aux produits.

Des douelles en châtaignier pour la fabrication des tonneaux sont réalisées pour les établissements Bouyoud de Saint Sauveur. Le châtaignier sert aussi à fabriquer des échelas (piquets) de différentes longueurs pour la vigne et d'autres activités. Tout se fait au dehors. Les échelas et les douelles étaient transportés à la gare de Poliénas. La suite du transport se faisait en train, souvent vers le sud de la France. Avec le noyer nous fabriquions des crosses de fusils et des pieds de tables. Nous fournissions des pièces brutes. Elles étaient terminées chez les clients. Il y avait une étuve pour le séchage du bois de noyer. Les déchets étaient vendus aux habitants comme bois de chauffage. J'ai toujours fait attention et je ne me suis jamais coupé les doigts" déclare fièrement Jean Sibut.

"J'ai passé du bon temps dans cette entreprise. Nous avons été jusqu'à 18 personnes à la scierie. Les ouvriers venaient de Cras et des villages avoisinants. J'allais travailler à pied et je rentrais à la maison pour la pause casse-croute et aussi à midi."

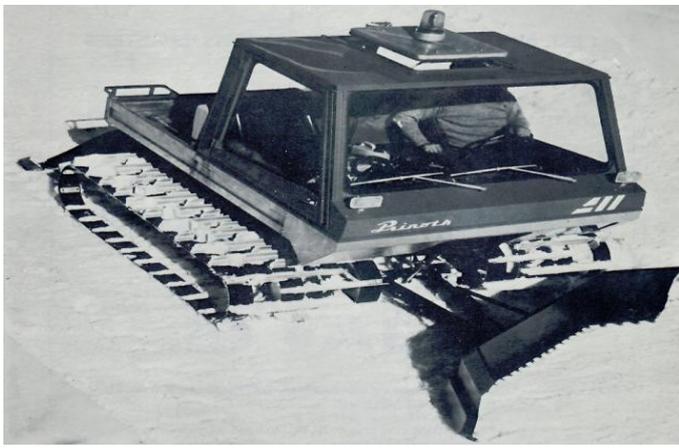
## Le marteau forestier



Outil indispensable du forestier le marteau de marquage permet de laisser l'empreinte de l'acheteur (généralement ses initiales) sur un tronc d'arbre ou une bille de bois. Auguste Chatenay signait "AC"

**Etablissements Codimat 1977-1982** Cette société importe d'Italie des dameuses de pistes de la marque Prioth et des pistes de luge d'été. Ces machines sont destinées aux stations de ski (Chamonix, Châtel, Val Thorens, etc.) Elles sont stockées dans l'actuel atelier communal avant d'être livrées en station. 8 employés assurent le SAV et se déplacent dans les stations pour assurer la maintenance.

<p>S.A.S. au Capital de 20 000 francs MATERIELS de NEIGE / TRAVAUX PUBLICS et D'EQUIPEMENT ENGINS de MANUTENTION CRAS - 38210 TULLINS R.C. Grenoble 78 B 154 - SIREN 30266203 00014 C.C.P. Grenoble N° 1060 93 E Dom. bancaire : Crédit Lyonnais Chambéry 700 874 E Tél. (76) 07.04.01 (lignes groupées) Télé. Public Grenoble 332 842, abonnés 0 126</p>	



Dameuse Prinoth

Le magasin de pièces détachées se situe en rez-de-chaussée du bâtiment "Aplomb" et l'appartement au 1er étage, transformé en bureaux, accueille 2 secrétaires.

Codimat est une entreprise multiscarte, qui commercialise des machines de nettoyage à haute pression de la marque Ghibli (aussi italienne), destinées aux professionnels. Codimat commercialise aussi des grues hydrauliques et des grues forestières de la marque Pagliero (également italienne).

Codimat quitte Cras fin 1982. La société est transférée à Veurey-Voroize.

**Des bâtiments dédiés au stockage de 1982 à 1991.** Après le départ de Codimat, Auguste Chatenay redonne sa fonction d'appartement au 1er étage. Il le loue à des particuliers jusque dans les années quatre-vingt dix. L'actuel atelier communal est à son tour loué à la société Toulon, filiale de la société Sefi (Société Européenne de Fabrications Industrielles) –équipementier automobile - installée à Tullins, dirigée par Gérard Faya. Le bâtiment sert à stocker des produits de la Sefi jusqu'en 1990-1991.

**Société David Industries 1991-2008** Cette entreprise d'électricité est créée par Jean-Noël David en 1983 avec le statut d'artisan. Elle devient une SARL en 1990, et s'installe fin 1991 dans le bâtiment actuellement occupé par Aplomb. En 2001 Jean-Noël David devient propriétaire du tènement qu'il achète à Auguste Chatenay.



**DAVID INDUSTRIES**  
**LA DIMENSION ELECTRIQUE**

L'adjonction d'un bureau d'études, Dynamelec, géré par Jean Michel Marchand, permet de traiter des projets de plus grande envergure.

20 personnes travaillent à l'étude, la conception la réalisation de procédés d'automatismes industriels, de régulation de chauffage, de contrôle de vitesse, de mise en œuvre de systèmes de pilotage de machines, de réalisation de tableaux et d'armoires d'automatismes. L'entreprise rayonne sur toute la France et, grâce à des opérations de sous-traitance, elle intervient sur le marché international.

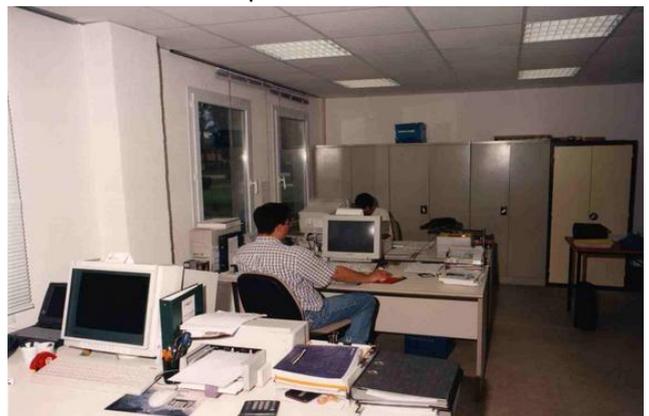
Cette nouvelle implantation de David Industries génère des possibilités d'extension importantes dans un nouveau domaine d'activité. En parallèle une nouvelle société, Capifil (actuellement sur la route des Enchappes), s'installe dans le bâtiment communal. Composée de quelques personnes elle fabrique uniquement des gaines métalliques destinées à la société Arnould de St Marcellin, filiale du groupe Legrand, l'un de ses principaux clients.

En 1995, David Industries acquiert l'entreprise Arne spécialisée dans le bobinage de moteurs, composée de 5 salariés. Faute de place, elle ne s'installe pas à Cras, mais à Tullins.

En 2001, Capifil déménage aux Enchappes à la place d'Eurogain, tout en reprenant l'activité de cette dernière (extrusion de tubes plastiques). Des mètres carrés sont disponibles et l'atelier de bobinage Arne intègre les locaux David Industries de Cras. L'entreprise Arne sera dissoute en 2006.

En 2003 David Industries rejoint le groupe Snef. Elle devient une entité régionale de ce groupe appelée au départ "David Industries - Snef". Jean-Noël David est le directeur de ce nouveau pôle. David Industries apporte dans la "corbeille de mariage" une forte compétence dans la maintenance multiservices, prisée dans le milieu grenoblois.

En 2008 "David Industries - Snef" déménage à Moirans et devient en même temps une agence régionale Snef à part entière. Les locaux de Cras sont à nouveau disponibles.



**Acquisition du "tènement David" par la mairie de Cras en 2011.** Les bâtiments sont inoccupés depuis plusieurs années et Jean-Noël David sait qu'il ne les utilisera plus. Il cherche alors à s'en séparer. C'est donc tout naturellement qu'il se tourne vers la mairie de Cras et propose une acquisition au maire. Le conseil municipal, en séance du 12 avril 2011 débat sur ce projet d'achat du tènement David, et une première délibération est prise : *"Madame le Maire propose au conseil municipal l'acquisition éventuelle d'un tènement immobilier actuellement désaffecté situé au lieudit "La Péратиèrre" pour une emprise foncière de 5663 m<sup>2</sup> regroupant les parcelles ... comprenant un hangar tout métal de 280m<sup>2</sup>, un hangar bois de 65m<sup>2</sup> et un bâtiment de construction traditionnelle d'environ 490m<sup>2</sup>. Ce tènement inoccupé depuis plusieurs mois se trouvant proche du centre village permettrait à la commune l'installation de locaux techniques et d'aménagements ultérieurs. Madame le Maire informe les membres du conseil qu'elle a demandé une estimation au service des domaines pour information.*

*Le conseil municipal, considérant qu'il s'agit d'une opportunité pour les aménagements communaux futurs et vu la situation géographique et la configuration des locaux autorise le Maire à mener les négociations auprès du propriétaire."*

Le 25 mai 2011, une deuxième délibération est prise lors du conseil municipal afin d'autoriser le maire à négocier un emprunt : *"... Après rencontre avec le propriétaire, en présence du maire et de deux adjoints, après consultation de France Domaines, le conseil municipal à l'unanimité des présents + deux pouvoirs, confirme sa volonté d'acquérir le tènement David pour un montant hors frais de notaire de 200 000 euros. Cette dépense sera financée par l'emprunt. 4 organismes ont été consultés... le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes a été retenu... la somme totale empruntée sera de 230 000 euros afin de couvrir l'achat, les frais et les premiers travaux d'urgence..."*



Le tènement "David" (cadastre)

Une information complémentaire sur l'achat du tènement "David" est faite lors du conseil municipal du 10 novembre : *"Madame le Maire informe le conseil municipal que la signature chez le notaire interviendra le 14 novembre prochain. Dès à présent il faut réfléchir sur le devenir de l'ensemble des bâtiments. Une partie de 200m<sup>2</sup> est réservée pour les ateliers municipaux. Il est également exposé la demande d'une société locale pour une location de 200m<sup>2</sup>. Le conseil municipal décide de faire visiter la partie susceptible d'être louée au responsable de l'entreprise et de négocier auprès de ce dernier un tarif de location. Pour le reste des bâtiments, une visite des élus de la CCV (ex communauté de communes de Vinay) est prévue. Lors d'un prochain conseil municipal, il conviendra en effet de prendre en compte le devenir à court terme, et d'envisager la situation de ce tènement sur le long terme. En tout état de cause, cet achat constitue une réserve foncière intéressante pour le développement futur du village."*

## Aplomb depuis fin 2012.

L'association Aplomb recherche à cette époque un espace destiné à la formation aux métiers de la construction traditionnelle, pour réaliser les travaux pratiques. Le projet qu'elle présente à la mairie est intéressant : permettre à des jeunes d'acquérir des compétences dans les métiers du bâtiment et créer du lien social au



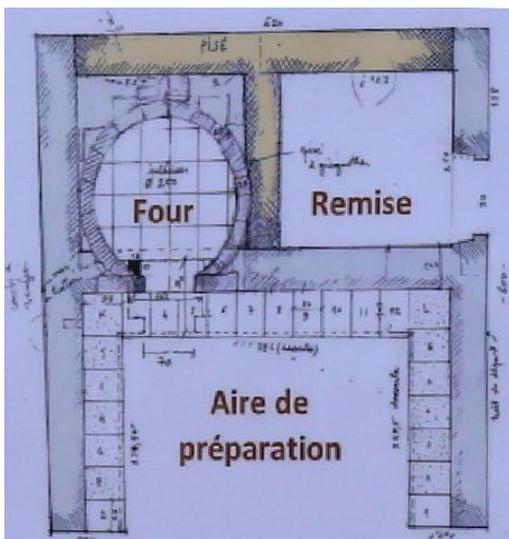
**A P L O M B**  
Formation à l'écoconstruction et  
à la restauration du patrimoine

village. Une délibération est prise par le conseil municipal le 14 septembre 2012 : *"Proposition de convention avec la société Aplomb, chargée d'organiser des formations professionnelles complémentaires aux formations éducation nationale. Des stages regroupant 12 stagiaires en bâtiment pourraient avoir lieu dans une partie du bâtiment en dur (environ 120m<sup>2</sup> pourraient être attribués). Cette mise à disposition se ferait gratuitement. L'utilisateur financerait les charges d'eau et d'électricité. En contrepartie, les stages pourraient se faire sur des travaux réels de la commune, à charge pour elle de faire l'approvisionnement des matériaux. Cette mise à disposition, définie par une convention, serait précaire et révoquable, l'équipe municipale n'ayant pas encore défini précisément le devenir de ce tènement immobilier. Avis favorable du conseil municipal, sous réserve d'un examen attentif du modèle de convention à établir."*

**Aplomb** est une association qui s'est donné pour objectifs la formation et l'information sur les techniques de la construction traditionnelle (pisé, pierres, galets, planchers bois, voûtes sarrasines, enduits terre ou chaux) et du bâtiment neuf économe en énergie (isolants végétaux, orientation, implantation, étanchéité à l'air...) Son siège social est à Saint Marcellin depuis 2009

Aplomb a démarré ses premiers stages en décembre 2012. Plusieurs dizaines de stagiaires sont venus à Cras depuis cette date. Ils ont mené à bien des projets intégrés à leur formation - des chantiers d'applications - dont les réalisations sont destinées à la commune : muret autour d'un point propre, four à pain communal, bâtiment de stockage, rénovation de l'un des bâtiments principaux (celui construit initialement pour les besoins d'Auguste Chatenay). Ces dernières semaines, ils réalisent pour la commune une annexe destinée au four à pain. Une nouvelle convention entre la mairie et Aplomb a été signée fin 2016 : les liens entre ces deux entités sont renforcés et l'association est assurée d'occuper le bâtiment qui lui a été attribué au moins jusqu'en 2025. Aplomb a fêté ses dix ans cet été, dont 7 années passées à Cras.

**Le four à pain communal** construit par Aplomb de 2013 à 2016. C'est probablement la bâtisse communale dont les cralins sont les plus fiers. Campé au seuil du village, le four à pain est vite entré dans notre image collective, ce qu'on aime montrer comme la salle des fêtes ou la mairie. Il ne fait pas "potiche" car il est souvent utilisé. Les pierres réfractaires, données par la famille Vallin, proviennent d'un ancien four à pain situé à la Combe Billard. Les pierres qui composent les fondations, les soubassements et les murs viennent d'un cabanon situé à Margarat, don de la famille Revol. Le mur en pisé a été réalisé avec de la terre de Saint Quentin sur Isère. La charpente est en douglas. Du bois a été offert par un menuisier de la commune, qui a réalisé bénévolement la porte de la remise.



Le plan du four à pain (Yannick Bres)



Le four à pain en cours de construction

**Réalisation** : Atout Cras Section Patrimoine: Jean-Marie Delacour et Françoise Déplantes

**Responsable de la publication** : Nicole Di Maria - Mairie de Cras

**Comité de rédaction** : Jean-Marie Delacour, Inès Giry, Anne-Marie Michel

**Comité de lecture** : Marité Chanal, Catherine Delacour

**Contribution** : Nicole Di Maria, Raymond Ganio, Guido Martoia, René Michel, Christine Petisi, Jean Sibut

**Sources** : Crazette (n°15, 16, 18, 21, 22), L'Écho de la Pérola (02 & 12 1995), Aplomb (Yannick Bres), Jean-Noël David, Jean-Marie Delacour